

**VILLE DE
RIORGES**

N° DCM_2021_41

OBJET :

PERSONNEL COMMUNAL

**CREATION – SUPPRESSION
D’EMPLOIS PERMANENTS A
TEMPS NON COMPLET**

–

**MODIFICATION DU TABLEAU
DES EFFECTIFS**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} avril 2021 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 25 mars 2021 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 2 avril 2021.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 33 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, Michelle BOUCHET, Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Jean-Marc DETOUR, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Caroline PAIRE, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absent avec excuses : Néant

Absent sans excuse : Néant

Secrétaire élue pour la durée de la session : Brigitte MACAUDIERE.

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

PERSONNEL COMMUNAL

**CREATION-SUPPRESSION D'EMPLOIS PERMANENTS
A TEMPS NON COMPLET
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Nabih Nejjar, adjoint au maire, en charge des finances et du personnel, expose à l'assemblée :

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, il convient au 1^{er} mai de créer :

- un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 34h
- trois postes d'adjoint technique à 28h

et de supprimer à cette même date :

- un poste d'adjoint technique à 34h
- un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 33h40
- un poste d'adjoint technique à 23h

Vu la saisine du Comité Technique,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

1. donne son accord sur ces propositions ;
2. modifie en conséquence le tableau des emplois permanents à temps non complet tel que présenté ci-après :

PERSONNEL COMMUNAL
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET
AU 1^{er} MAI 2021 (inchangé)

Filière	Ancien nombre d'emplois	Nouveau nombre d'emplois
Filière administrative		
Emploi fonctionnel de directeur général des services	1	inchangé
Attaché hors classe	1	inchangé
Attaché principal	2	inchangé
Attaché	8	inchangé
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	3	inchangé
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	3	inchangé
Rédacteur	7	inchangé
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	8	inchangé
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	6	inchangé
Adjoint administratif	5	inchangé
Filière technique		
Ingénieur principal	1	inchangé
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	4	inchangé
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2	inchangé
Technicien	1	inchangé
Agent de maîtrise principal	6	inchangé
Agent de maîtrise	5	inchangé
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	21	inchangé
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	14	inchangé
Adjoint technique	22	inchangé
Filière animation		
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1	inchangé
Animateur territorial	1	inchangé
Adjoint d'animation	1	inchangé
Filière médico-sociale		
Assistant territorial socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	1	inchangé
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1	inchangé
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	7	inchangé
Filière culturelle		
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	inchangé
Filière police municipale		
Brigadier chef principal	2	inchangé
Gardien-brigadier	1	inchangé

PERSONNEL COMMUNAL
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON-COMPLET
AU 1^{er} MAI 2021

Filière	Ancien nombre d'emplois	Nouveau nombre d'emplois	Quotité horaire
Filière technique			
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	0	1	34h00
	1	0	33h40
	1	inchangé	31h30
	3	inchangé	28h00
	1	Inchangé	28h40
	1	Inchangé	17h30
Adjoint technique	1	0	23h00
	1	inchangé	26h00
	2	5	28h00
	1	inchangé	31h00
	2	1	34h00
Filière médico-sociale			
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	1	inchangé	26h00

Ont signé au registre tous les membres présents
Certifié,
Riorges, le 6 avril 2021
Le Maire
Jean-Luc CHERVIN